



L'hon. Lena Metlege Diab, c.r., CENE, députée
Ministre des Affaires acadiennes et de la Francophonie

C.P. 682, Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2T3
902 424 0497, <https://acadien.novascotia.ca>

15 juin 2021

Amanda MacDougall
Présidente par intérim
Fédération des municipalités de la Nouvelle-Écosse
Bureau 1304, 1809, rue Barrington
Halifax, N.-É. B3J 3K8

Madame,

L'Office des affaires acadiennes et de la francophonie et le ministère des Transports et du Déplacement actif sont en train d'apporter des modifications au Règlement sur la signalisation routière (*Traffic Signs Regulations*) afin d'installer des panneaux bilingues (français et anglais) signalant un arrêt en Nouvelle-Écosse. Ce changement n'est pas obligatoire. Toujours est-il que si les responsables des collectivités donnent leur aval, les panneaux bilingues remplaceront les panneaux unilingues.

L'Office des affaires acadiennes et de la francophonie assumera les frais pour le remplacement des panneaux sur les routes provinciales des collectivités listées ci-après. Il a été déterminé que ces collectivités étaient riches d'une culture et d'une histoire acadiennes et francophones ou avaient un point d'intérêt ou un site qui revêtait un intérêt particulier pour la communauté acadienne.

Le changement en question est attribuable aux élèves acadiens de Clare, qui ont présenté l'idée dans le cadre de la planification du Congrès mondial acadien, qui se tiendra à Clare et à Argyle en 2024. Le gouvernement provincial profite de l'occasion pour soutenir la préservation de la langue dans les communautés acadiennes qui veulent promouvoir leur patrimoine linguistique et culturel.

Grâce à l'aide de nos collègues du ministère des Affaires municipales, nous communiquerons cette semaine avec les maires et les préfets pour voir s'ils sont intéressés à faire remplacer leurs panneaux unilingues par des panneaux bilingues sur les routes provinciales dans leur collectivité. Nous demanderons que le point en question soit ajouté au prochain ordre du jour de leur réunion du conseil afin que nous puissions évaluer l'intérêt à cet égard dès que possible.

À l'heure actuelle, tout ce qui est requis de la part des responsables des collectivités, c'est de confirmer leur intérêt pour l'installation de panneaux bilingues signalant un arrêt. Même si l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie peaufine toujours le calendrier pour l'installation des panneaux en question, les responsables des collectivités contribueront à la planification en répondant par écrit.

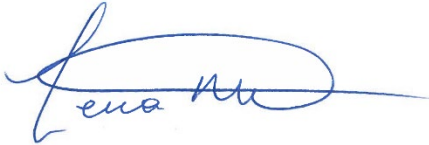
Voici la liste des collectivités consultées :

1. Chéticamp;
2. Pomquet;
3. Isle Madame;
4. Rive-Sud (Cooksville);
5. Chezzetcook;
6. Clare;
7. Argyle;
8. Tor Bay;
9. Vallée de l'Annapolis

Si vous avez des questions ou des préoccupations à l'égard de l'initiative, n'hésitez pas à communiquer avec Mark Bannerman, directeur général de l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, au 902-424-3821, ou à l'adresse Mark.Bannerman@novasotia.ca.

Veuillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

La ministre des Affaires acadiennes et de la Francophonie,



Lena Metlege Diab, c.r., C.E.N.E., députée

CC: Juanita Spencer, CEO, NSFM
Mark Peck, sous-ministre délégué, Affaires municipales
Mark Bannerman, directeur général, Office des affaires acadiennes et de la francophonie